Plan-d'Aups

Les crêtes du Saint-Pilon, sujet de discorde

Ils étaient nombreux à afficher leur mécontentement, samedi, lors du 350e anniversaire du pèlerinage de Louis XIV, entre Nans-les-Pins et la Sainte Baume. Manifestation silencieuse, mais on pouvait lire sur les tee-shirts : « *La Sainte Baume, tu l'aimes, tu la classes* », ou « *Touche pas à mes crêtes* ». Ou encore : « *Pas de béton au Saint-Pilon* ».

Cible privilégiée des protecteurs de l'environnement, Vincent Martinez, le maire de Plan-d'Aups, qui a décidé de réaménager le chemin menant au Saint-Pilon entre la chapelle des Parisiens et le sommet des crêtes.

Bref rappel des faits.

Lors de l'inauguration du Chemin des Roys, enfants et adultes ont manifesté leur désaccord avec les travaux entrepris sur la voie menant au Saint-Pilon. Vincent Martinez n'a pas apprécié et s'est défendu de vouloir élargir le sentier. (Photo F. M.)

Un chemin dangereux

Le 25 mai dernier, deux engins mécaniques entrent en action, munis notamment de brise roches.

Stupeur et intervention immédiate des agents de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Deux fonctionnaires qui dressent des procès-verbaux et font cesser les travaux en dépit du maire de Plan-d'Aups, persuadé d'être dans son bon droit. « *Ce chemin est communal. Il est donc sous ma responsabilité. Il est devenu dangereux, des associations telles que le club alpin français me demandent de le sécuriser. Je réponds à leurs attentes afin d'éviter des fractures ou des entorses, voire des blessures plus graves qui pourraient m'être reprochées* ».

Faune et flore en danger

Les responsables de l'association « *Objectif Parc national régional* » et de la « *Ligue de protection des oiseaux* » ne l'entendent pas de cette oreille. Pour Michel Degraeve, « *certes le chemin est communal, mais les travaux ne doivent pas excéder ce sentier qui traverse une réserve biologique. Or, des plantes protégées ont été détruites, lors du chantier. C'est notamment le cas de la "coridale solide" qui est inféodée au papillon semi-apollon. Cela, nous ne pouvons pas l'accepter* ».

Les protecteurs de l'environnement voient même plus loin. Pour Pierre Venel et Gilles Viricel : « *Le maire de Plan-d'Aups élargit ce chemin afin d'accroître l'activité touristique. Faciliter l'accès aux crêtes, c'est condamner à long terme ce site merveilleux.* » Et Gilles Viricel d'insister : « *Il n'y a même pas eu de concertation avec madame le maire de Riboux, commune sur laquelle se trouvent les crêtes* ».

Marre des écolos bobos

De tels propos font entrer Vincent Martinez dans une colère noire. « *J'en ai marre de ces écolos bobos. J'ai entrepris un travail de réhabilitation gigantesque entre les oratoires et la chapelle des Parisiens. Les derniers travaux sur ce chemin remontent à 1830. Je ne souhaite pas élargir pour accroître la fréquentation, je veux simplement sécuriser le chemin. Ce sont des mensonges grotesques* ».

Et le maire de Plan-d'Aups de conclure : « *La preuve, vendredi, lors d'une réunion avec la DREAL et la DDTM* [1]*, les fonctionnaires ont convenu que rien n'était opposable à Natura 2000.*

Certes, il manquait des éléments techniques dans le dossier mais je les ai fournis et les travaux vont pouvoir reprendre. Mieux, nous sommes tombés d'accord pour classer le site qui se trouve sur ma commune. Ce qui n'avait jamais été fait.

Vous voyez, je préfère ma défense de l'environnement à leurs combats politiciens ».

A. REVELLO

arevello@varmatin.com

1. Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. Direction départementale des territoires et de la mer.

Fox-Amphoux

AUDITION CONSEIL le spécialiste de l'audition